

NANÇAY

Lettre d'information juillet 2020

LE MOT DU MAIRE

Chers Nançayaises et Nançayais,

La crise que nous traversons n'est toujours pas endiguée et nous devons rester prudents et vigilants dans nos comportements. Je ne saurais trop vous conseiller de respecter encore mieux les mesures de sécurité que nous dicte cette situation. Les élus, les agents et les bénévoles du village ont été mobilisés durant toute la durée de ce confinement et le resteront dans les semaines et mois à venir pour apporter l'aide et le soutien nécessaires à chacun d'entre nous.

Accueil de la Mairie et Agence postale

Ouverture aux horaires habituels, avec port du masque obligatoire, zone d'attente, gel obligatoire à l'entrée.

Écoles

Des dictionnaires et des clés USB ont été distribués aux enfants de CM2 avec la commune de Neuvy-sur-Barangeon.

Dès la rentrée de septembre nous accueillerons les élèves de CE2 qui auparavant étaient à Neuvy.

Commerçants, artisans

Des terrasses sont positionnées devant le café du Centre, les Crocus et l'Italique pour les deux mois d'été.

Festivités, animations

L'ensemble des animations culturelles et festives sont annulées. Selon l'état sanitaire du pays nous espérons reprogrammer quelques manifestations d'ici la fin de l'année.

Malgré cette période difficile, le Conseil municipal maintient son soutien aux associations par le vote de ses subventions annuelles.

Les sites Accrobranches, Golf, Galerie Capazza, Pôle des étoiles sont ouverts.

La Nuit des étoiles 2020 dans le village est annulée. Une « e. NUIT DES ÉTOILES » sera organisée du 5 au 9 août sur la page Facebook du Pôle des étoiles.

Salle polyvalente, salles de réunion et club-houses

Les bâtiments communaux recevant du public sont rouverts (gestes barrières et port du masque obligatoires). Amende de 135 €).

Stade, terrains de sport, parc Bodineau, étang, pêche, jeux

- Ouverts (gestes barrières et distanciation obligatoires).

Pour le stade de football, la municipalité a acheté de nouveaux bancs de touches aux normes du district. Les mains courantes sont peintes par les joueurs et bénévoles. Bravo pour leur mobilisation.

Félicitations à Marc DELIEGE pour ses neuf années de présidence et aux bénévoles qui l'ont accompagné. Alex FECHÉ est le nouveau président avec un bureau renouvelé.

Informations

Fleurissement : les services techniques par leur travail font de Nançay un village propre et fleuri. Merci également à tous les habitants qui participent à son embellissement et font l'admiration des touristes.

Route de Salbris : mise en place provisoire en septembre ou octobre 2020 de chicanes afin de réduire la vitesse et d'assurer la sécurité des riverains.

Intercommunalité

Jeudi 9 juillet 2020 a eu lieu le vote, à bulletin secret, du président et des 14 vice-présidents de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry. Monsieur François DUMON, élu de Vierzon, est élu président ; il a proposé le nom des 13 vice-présidents qui ont été élus.

Pour la 11^{ème} vice-présidence, aucune place n'étant réservée à Nançay, je me suis présenté comme candidat contre le maire de Vouzeron, estimant que Nançay avait toute la légitimité à être représentée par une vice-présidence.

Le résultat est sans équivoque : Vouzeron 35 voix, Nançay 8 voix, 4 blancs, 1 nul.

J'ai refusé le poste de conseiller délégué proposé par le président Dumon.

Depuis notre intégration contre notre volonté, nous avons tendu la main afin de travailler en toute intelligence et sans aucune arrière-pensée dans l'intérêt général de Nançay et du territoire. Nous avons reçu Monsieur Dumon à deux reprises dans notre commune pour savoir comment travailler efficacement ensemble. Le vote de ce 9 juillet me refusant une vice-présidence me fait craindre que notre commune n'ait pas sa place dans cette communauté de communes, comme nous l'avions craint avant la fusion.

Finances

Le budget est l'axe majeur d'une commune

Maîtrise des dépenses, gestion saine ont été nos priorités pour l'année 2019.

Vote des comptes de gestion de 2019

- Budget M14 : Les résultats montrent un excédent de 126 562,15 € pour 2019 et un excédent cumulé de 146 498,75 € en section de fonctionnement et un excédent de 103 194,97 € pour 2019 et un déficit cumulé de 11 764,79 € en section d'investissement.
- Budget M49 : Les résultats montrent un excédent de 39 194,70 € pour 2019 et un excédent cumulé de 139 706,12 € en section d'exploitation et un déficit de 155 664,10 € pour 2019 et un excédent cumulé de 318 090,43 € en section d'investissement. Ces deux comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs de 2019

Madame BOUGIS, 1ère adjointe, a présenté les comptes administratifs.

- M14 : En section de fonctionnement, le résultat fait apparaître un excédent de 126 562,15 € et en section d'investissement, un excédent de 103 194,97 €. Compte tenu des restes à réaliser, une part de l'excédent de fonctionnement cumulé sera affectée à l'investissement.
- M49 : En section d'exploitation, le résultat fait apparaître un excédent de 39 194,70 € et en section d'investissement, un déficit de 155 664,10 €. Compte tenu des restes à réaliser, la totalité de l'excédent d'exploitation cumulé sera affectée à l'investissement.

Ces deux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Vote des taxes

Le conseil a décidé de maintenir le taux des taxes suivantes :

- Taxe sur le foncier bâti : 12,95 %.
- Taxe sur le foncier non bâti : 44,55 %.

Vote des budgets primitifs de 2020

Avec la crise, les baisses de dotations et d'attributions significatives, nous avons établi un budget prudent et cohérent.

- a) Budget M14 : En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 873 952,00 €, en section d'investissement, il s'équilibre à 382 701,00 €. Ce budget est adopté à l'unanimité.
- b) Budget M49 : En section d'exploitation, le budget s'équilibre à 101 486,00 € et en section d'investissement, il s'équilibre à 1 462 390,55 €.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances. Restez vigilants face à cette épidémie ainsi qu'à la canicule annoncée.

Je sais que je peux compter sur vous.

Alain URBAIN,
Maire

Pour nous joindre :

- Téléphone : 02.48.51.81.35
- Mail : mairiedenancay@wanadoo.fr
- Site internet : www.nancay-sologne.fr
- FaceBook : nancayvillagedesologne

Newsletter

Pour recevoir notre newsletter, inscrivez-vous en vous connectant sur notre site internet www.nancay-sologne.fr, cliquez sur l'icône de l'enveloppe (à droite). Il vous suffit d'entrer votre adresse email, de cocher la case et de cliquer sur le bouton « s'inscrire ».